

**DE LA CLAUSTRATION À LA DÉSILLUSION :  
PROUST ET L'UNIVERS BOURGEOIS**

**FROM CLAUSTRATION TO DISILLUSION :  
PROUST AND THE BOURGEOIS UNIVERSE**

**DEL CLOISTER A LA DESTILACIÓN :  
PROUST Y EL UNIVERSO BOURGEOIS**

**Mohammed Rida ZGANI\***

**Résumé**

*L'univers proustien est hanté par le désir d'appartenance à une classe considérée par l'auteur comme fermée à l'observateur extérieur. Jean Santeuil est une œuvre qui témoigne du désir ardent de Proust d'investir le monde de la bourgeoisie. Mais dès que le contact réel et non fantasmé avec cette classe advient, Jean, le personnage principal, va ressentir une désillusion profonde de l'ordre de la blessure psychologique. Le propos de notre article se veut une analyse de cette blessure consécutive à l'aspect rigoureux des préceptes de la bourgeoisie. Parallèlement à cela, nous montrerons comment l'œuvre de Proust va démystifier et démythifier cet univers claustré, en montrant les tares et l'esprit de la parade, là où règne l'apparence qui cache la petitesse du milieu.*

*Mot clef : Proust, bourgeoisie, claustré.*

**Abstract**

*The Proustian world is haunted by the desire for belonging to a class considered by the author as closed to the outside observer. Jean Santeuil is a work that testifies to the ardent desire of Proust, to invest the world of the bourgeoisie. But as soon as the actual contact and not fantasy with this class happens, Jean, the main character, will feel a deep disillusion of the order of the psychological injury. The purpose of our article is an analysis of this injury following the rigorous appearance of the precepts of the bourgeoisie. Along with this, we will show how the work of Proust will demystify and trivialize this claustered universe, by showing the defects and the spirit of the parade, where the appearance reigns that hides the smallness of the area.*

*Keywords: Proust, bourgeoisie, claustered.*

---

\* zgani.reda@gmail.com, Faculté des Lettres et des Sciences humaines Fes-Saïs, Maroc.

### **Resumen**

*El mundo proustiano está atormentado por el deseo de pertenecer a una clase considerada por el autor como cerrada al observador externo. Jean Santeuil es una obra que atestigua el ardiente deseo de Proust de invertir el mundo de la burguesía. Pero tan pronto como ocurra el contacto real y no la fantasía con esta clase, Jean, el personaje principal, sentirá una profunda desilusión del orden de la lesión psicológica. El propósito de nuestro artículo es un análisis de esta lesión luego de la rigurosa aparición de los preceptos de la burguesía. Junto con esto, mostraremos cómo el trabajo de Proust desmitificará y trivializará este universo claustro, al mostrar los defectos y el espíritu del desfile, donde reina la apariencia que oculta la pequeñez del área.*

*Palabra clave : Proust, burguesía, claustro.*

*Jean Santeuil*<sup>1</sup> est une œuvre qui témoigne du désir ardent de Marcel Proust d'investir le monde de la bourgeoisie. Cette classe fermée à l'observateur extérieur est façonnée par une morale bourgeoise contraignante qui parfois prend la forme du dogme religieux, auquel tout individu doit se soumettre indépendamment.

Le rituel du baiser du soir poussera l'enfant de sept ans, Jean, à transgresser l'habitude bourgeoise, et donc à déroger aux mœurs de cette classe sociale dans laquelle il se trouve désormais confiné. Nous verrons ainsi comment cette transgression sera interprétée aussi bien par la mère de Jean, Mme Santeuil, que par son convive, M. Sandré.

La transgression de l'habitude sociale bourgeoise sera diversement perçue et passera du caractère volontaire à la dimension involontaire, selon qu'on se place du côté de la morale bourgeoise ou de l'explication psychologisante. Ce sont ces deux dimensions que nous comptons aborder dans notre travail.

### **De la responsabilité de la faute**

Dans l'univers proustien, être fautif c'est être en désaccord avec le caractère de ce qui est mondain. Toute faute serait, de ce point de vue, une faute d'adaptation à un certain nombre d'habitudes de gens fortunés ; s'y adapter ou ne pas s'y adapter, tel se perçoit le bien et le mal au sein d'une ère bourgeoise. C'est, donc, à partir de ces deux conditions que se détermine la « morale<sup>2</sup> » dans le milieu bourgeois. De ce fait, il se trouve que l'homme devient quelque part responsable de sa faute, tout

---

<sup>1</sup> *Jean Santeuil* est une œuvre de jeunesse de Marcel Proust commencé en 1895 mais qui ne fut jamais achevé.

<sup>2</sup> Nous entendons par « morale » l'ensemble de règles de conduite sociale et/ou religieuses contracté par la puissance de l'habitude.

simplement parce qu'il dispose d'une connaissance immédiate de ces règles de conduite. Par les pouvoirs de sa motion volontaire, l'homme est en mesure de reconnaître le « bien » bourgeois et de s'y habituer : « La motion volontaire (...) implique une référence spéciale à des pouvoirs plus ou moins dociles qui en sont les organes (...); l'habitude en est l'exemple le plus familier et le moins discutable.<sup>1</sup> » Maintenant, si nous partons du fait que l'homme proustien est un sujet qui par : « l'habitude, [cette] seule des antiques puissances de ce monde<sup>2</sup> » reconnaît les limites de sa propre morale, il en résulte qu'il devient, non pas seulement responsable de sa faute, mais également comptable de celle-ci. Pour s'en convaincre, citons la scène du baiser du soir relatée par Proust.

Pour la première fois, Mme Santeuil s'abstient d'aller voir Jean dans son lit pour lui dire « bonsoir ». Il s'agit, tout d'abord, d'une façon pour convaincre son invité, le Docteur Surlande, de la « bonne éducation » d'un fils capable de passer la nuit tout seul dans sa chambre. Sauf qu'en réalité, tout porte à croire que, sans la présence de sa mère à ses côtés, Jean n'arrive pas à retrouver le sommeil. Incapable, à l'heure qu'il est, d'acquiescer à ce mode d'être bourgeois, il est, par conséquent, fautif, et donc mal vu par sa mère :

*La petite porte du jardin se referma lentement sur Jean qui était revenu une troisième fois dire bonsoir à sa mère et qui avait été mal reçu : « Il est un peu triste, docteur, dit Mme Santeuil avec douceur en se tournant vers le professeur Surlande, pour excuser son fils. »<sup>3</sup>*

D'une part, si Mme Santeuil se montre moins accueillante à l'égard de son fils, c'est parce qu'elle trouve que son comportement porte atteinte à son honneur, surtout en la présence du professeur Surlande. Il est humiliant pour elle que d'avoir un fils qui déroge aux habitudes bourgeoises, et donc, Jean est pour sa mère une honte douloureuse : « Je regrette d'être obligée de monter, mais il le faut. Je suis honteuse pour vous docteur.<sup>4</sup> » Car la faute de Jean est, tout d'abord, la faute de Mme Santeuil qui n'a pas réussi à lui inculquer une éducation conforme aux attitudes du milieu bourgeois. Ainsi, l'honneur de la mère dépend de

---

<sup>1</sup> Benoît, T., *La lecture ricÉurienne de Ravaisson dans le volontaire et l'involontaire*, Les Études philosophiques, vol. 62, no. 3, 2002, pp 10-11.

<sup>2</sup> Proust, M., *Jean Santeuil*, Gallimard, édition de la Pléiade, Paris, 1971, p. 209.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 202.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

l'attitude de son fils : « il est couché, dit Mme Santeuil, heureuse de cette diversion.<sup>1</sup>» Le désir de la mère est celui d'être digne de la morale bourgeoise, et surtout en présence de son convive, le docteur Surlande. Toute faute sera ainsi une faute d'adaptation à la rhétorique bourgeoise.

D'autre part, Jean est mal reçu par Mme Santeuil parce qu'elle le voit atteindre un âge qui lui permet de renoncer volontairement à ses anciennes habitudes et de s'aligner sur de nouvelles : « Il fallait bien pourtant qu'un garçon de sept ans apprit à s'endormir tout seul<sup>2</sup>», proféra Mme Santeuil. Selon ce rituel mondain, un enfant de sept ans est censé disposer d'une certaine intentionnalité vis-à-vis de sa conduite, car « l'habitude n'est pas elle-même intentionnelle mais elle module en quelque sorte l'intentionnalité de certains actes de conscience.<sup>3</sup>» Cependant, Jean semble désobéir, volontairement, aux prescriptions de sa mère, celui-ci est perçu responsable de sa faute. Il est donc question de culpabiliser Jean d'avoir désobéi, par manque de conscience, aux préceptes moraux de sa famille. En d'autres termes, Jean préfère son bien être personnel au détriment de son éducation bourgeoise et de la pérennité de sa classe sociale. Il mérite dès lors qu'on lui inflige une privation pour la faute commise :

*La possibilité d'abord d'appeler sa mère se présenta bien à son esprit, mais fut chassé aussitôt par la crainte de lui déplaire, d'être fâché avec pendant plusieurs jours. Mme Santeuil, pour empêcher son fils de se laisser aller à sa nervosité, lui en faisant honte comme d'une faute.<sup>4</sup>*

Il faut dire que l'obéissance de Jean n'est qu'une disposition momentanée, du simple fait qu'elle est motivée par le sentiment de la crainte maternelle. Cela signifie que l'idée de liberté est associée à son caractère qui n'est pas encore adapté aux exigences morales de la bourgeoisie. Sa pensée n'a pas encore subi l'éducation nécessaire qui lui permet d'atteindre une certaine maturité sociale et de se clauser en définitif dans l'habitus bourgeois. Ainsi la privation du « baiser du soir » qu'il subit en conséquence reste sans effet aucun sur ses anciennes habitudes qui refusent de céder le pas devant cette nouvelle disposition propre à l'habitude bourgeoise. Les dispositions de l'enfant de sept ans s'avèrent en non-congruence avec celles de sa famille. Il est donc fautif

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 203.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 204.

<sup>3</sup> Benoît, T., *op. cit.*, p. 264.

<sup>4</sup> Proust, M., *op. cit.*, p. 206.

parce que, selon Ricœur, son « habitude [ne] donne [pas] une histoire au caractère [bourgeois].<sup>1</sup>»

Par ailleurs, Jean montre peu de goût pour la rébellion, non pas parce qu'il est conscient au fond de lui-même que la nervosité est mauvaise, mais parce qu'il a peur de déplaire à sa mère. Si dans ce cas la punition n'est pas à-même de corriger le personnage en vue d'une concordance totale avec sa morale bourgeoise, cela veut dire que l'enfant de sept ans n'a pas encore atteint cette connaissance de lui-même qui lui permet de procéder à la réduction eidétique de la morale bourgeoise empruntée à sa classe sociale<sup>2</sup>. À ce niveau, Jean est toujours dans la réduction psychologique du mal, puisqu'il est encore dans l'association systématique de la faute à la crainte, ainsi qu'à la honte. Il est plutôt question de dissimuler sa peine que de mettre son honneur en danger, ainsi parle l'habitude bourgeoise.

Maintenant que le problème de la morale paraît exclusivement relatif à un certain nombre d'habitudes bourgeoises, il faut aussi reconnaître qu'au sein de l'univers proustien, la faute n'est pas qu'une simple erreur de disposition, mais un sentiment archaïque qui relève d'une conception religieuse du monde. C'est dire que la faute est accompagnée de deux catégories essentiellement religieuses, à savoir le sentiment de responsabilité et le châtement corollaire de celle-ci. Jean pêche tout en ayant conscience de son pêché, et Mme Santeuil le châtie en tant que responsable de ce qu'il a commis. Si Jean obéit, c'est par peur d'être fâché avec sa mère ou d'avoir honte de sa conduite. Une telle réduction psychologique de la faute basée à la fois sur la crainte d'un

---

<sup>1</sup> Dans ce sens, Paul Ricœur avance : « L'habitude donne une histoire au caractère ; mais c'est une histoire dans laquelle la sédimentation tend à recouvrir et, à la limite, à abolir l'innovation qui l'a précédée. Ravaisson le premier s'étonnait, dans sa fameuse thèse *De l'habitude*, de cette force de l'habitude où il voyait le retour de la liberté à la nature. » (Ricœur, P., *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 1990, p. 146.)

<sup>2</sup> Le problème du mal, et donc de la faute, a jouté de l'intérêt des philosophes depuis la Grèce antique. La philosophie grecque a développé une conception de l'homme caractérisée par l'optimisme. L'eudémonisme grec considère que l'homme est bon de nature, et s'il fautive, c'est par méconnaissance. Et dès qu'il accède au savoir philosophique, il ne peut que devenir eudémoniste et associera le bonheur à la pratique de la vertu. Dans le Protagoras de Platon, Socrate avance : « Pour moi, je suis à peu près persuadé que, parmi les philosophes, il n'y en a pas un qui pense qu'un homme pêche volontairement et fasse volontairement des actions honteuses et mauvaises ; ils savent tous au contraire que tous ceux qui font des actions honteuses et mauvaises les font involontairement. » (Chambry, E., *Œuvres de Platon : Ion, Lysis, Protagoras, Phèdre, Le banquet*, Librairie Garnier frères, Paris, 1922, p. 165.) Selon l'argument grec, il s'agit donc de dire que Jean est innocent, car il ne connaît pas encore les règles de conduite de son univers bourgeois.

côté et la honte de l'autre nous renvoie au sentiment de culpabilité, lequel constitue le noyau nucléaire de toute vision religieuse. Sauf que :

*Tout à coup, ce désir coupable qui avait hanté sa fiévreuse solitude, appeler sa mère par la fenêtre, lui parut quelque chose de très simple, de très naturel.*<sup>1</sup>

La culpabilité se donne dans ce cas comme un auto-châtiment qui naît de la réalisation consciente d'un acte immoral. Cette volonté d'enfreindre une morale et de s'auto-punir donne à comprendre que l'homme n'est convaincu ni de sa morale, ni de son désir qui est la négation de celle-ci. Cet état implique chez l'homme une réduction psychologique de la morale : il est vertueux non parce qu'il assume les finalités de sa pratique, mais parce qu'il a peur du sentiment du rejet social, de l'excommunication.

De là, il serait aisé, dans le cas de Jean, de percevoir une culpabilité qui prend la forme d'une mauvaise accommodation aux règles communément admises par sa classe sociale. Sa crainte de désobéir au protocole incontestable de la bourgeoisie est un pré-sentiment de culpabilité qui naît chez lui de l'idée d'enfreindre les dogmes de sa religion sociale. La culpabilité sociale chez Jean est une culpabilité bourgeoise. Par conséquent, derrière son « désir coupable » se révèle un dilemme tragique. D'un côté, sa passion (son désir) lui chante l'hymne de la liberté, d'un autre côté, sa crainte (sa culpabilité) le prévient du crime d'apostasie sociale, c'est dire du rejet hors de l'univers de la bourgeoisie dont il fait partie. Un désir coupable présuppose l'idée d'une prise de liberté dont on connaît le danger. Il en est, donc, de Jean comme il en est d'Adam. Dieu avait interdit à ce dernier de manger du fruit et pourtant il l'a fait, du fait qu'il a été aveuglé par sa passion motivée par la volonté d'accéder à ce pouvoir infini que lui avait promis Satan. De même, Mme Santeuil avait interdit à Jean de ne pas appeler sa mère et pourtant il l'a appelée, du moment qu'il a été aveuglé par son désir : « avec une crainte légère, il ouvrit la fenêtre, appela comme nous l'avons vu, couru précipitamment à son lit et enfuit sous les couvertures chaudes son âme anxieuse et son corps transi.<sup>2</sup> » L'âme anxieuse et le corps transi sont deux signes de la culpabilité, et donc de la pleine conscience de la faute.

---

<sup>1</sup> Proust, P., *op. cit.*, p. 207.

<sup>2</sup> *Ibidem.*

Nous sommes ainsi loin de la conception grecque de la faute qui vise à disculper l'homme<sup>1</sup>.

À partir de l'argument utilisé par Saint Thomas d'Aquin qui vise à rendre Adam coupable de sa faute, il s'agit de reconnaître l'idée que Jean n'est pas méchant par méconnaissance, et donc il est coupable de sa faute. Cependant, il faut aussi apprendre que cette méchanceté porte en elle les germes de son innocence, car sa faute vient de ses passions dont il n'est pas maître.

S'il nous est arrivé dans un premier temps de placer la « faute » de Jean du côté de la méchanceté, il est temps de placer celle-ci du côté d'un problème nerveux dont il n'est pas responsable.

### **De la non responsabilité de la faute.**

Dans l'univers proustien, être fautif n'est pas seulement être décalé par rapport à l'habitus bourgeois, mais c'est aussi être transporté par ses nerfs.

Si la conception socioreligieuse associe la faute à l'intention de vouloir s'adapter ou ne pas s'adapter à une morale donnée, il se trouve que la faute, d'un point de vue psychanalytique, est associée à un désir motivé par l'involontaire des altérations nerveuses<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Dans son dialogue avec la philosophie grecque, Saint-Tomas d'Aquin prend comme départ son foyer de sensibilité chrétien. Partant de l'idée que le christianisme est basé quelque part sur le péché originel, il se trouve que dans sa réponse à Aristote et à Platon, celui-ci avance que l'homme peut pêcher, mais cette fois-ci par connaissance. Saint-Thomas d'Aquin « précise que lorsque le mal est voulu, il ne l'est pas purement et simplement. », car la passion annihile la volonté. (Vergez, A., *Faute et Liberté*, Les Belles Lettres, Paris, 1969, pp. 119-159.) Saint-Tomas se sert ainsi d'un argument d'autorité en donnant l'exemple d'Adam. Pour lui, Dieu avait interdit à ce dernier de toucher à l'arbre et pourtant il l'a touchée, pour la simple raison qu'il a été aveuglé par sa passion. L'argument utilisé par le moraliste du XIII<sup>e</sup> siècle donne à comprendre que l'homme n'est pas méchant par méconnaissance, comme nous l'avons appris chez les grecs, mais par connaissance. Car un passionné pour Saint-Tomas est comme un homme ivre. Selon Racine, Phèdre n'est « ni tout à fait coupable, ni tout à fait innocente » parce que son innocence vient justement de ce destin et de ces dieux qui ont fait d'elle un personnage tragique, mais elle est coupable parce qu'elle est consciente de sa faute : « Je le vis je rougis, je palis à sa vue » (Racine, J., *Phèdre*, préface de Raymond Picard, Gallimard, Paris, 1950, pp. 7-17.) Rougir est le signe de l'amour, pâlir est celui de la culpabilité, et donc de la conscience. Maintenant, selon qu'on se place du point de vue de Saint-Thomas, il convient d'avancer que Jean ressent un sentiment de culpabilité qui témoigne de sa pleine conscience de sa faute. Ceci dit que Jean est coupable pour la simple raison qu'il a été, tout comme Phèdre, aveuglé par sa passion.

<sup>2</sup> Notons qu'avec la modernité et l'avènement du désenchantement du monde, nous voyons apparaître les disciplines du soupçon tel que la psychanalyse. Cette dernière

Notons que la faute de Jean naît de la peur de ne plus pouvoir revivre l'habituel baiser de sa mère ; et que sa culpabilité résulte de la crainte d'être excommunié de son milieu social<sup>1</sup>. Mais selon Freud, cette culpabilité devient parfois inefficace devant le pouvoir pulsionnel qui pousse l'individu à ne plus renoncer à son désir : « une fois ce renoncement accompli, on est pour ainsi dire quitte avec elle, il ne devrait pas rester de sentiment de culpabilité. Il en va autrement pour la peur du surmoi. Ici, le renoncement pulsionnel ne suffit pas, car le désir subsiste encore et ne peut pas se cacher de cette instance.<sup>2</sup>» En effet, la réalisation du désir devient dans le cas d'un enfant de sept ans un phénomène qui échappe à la maîtrise. Cela, bien entendu, le dispense de toute sorte de responsabilité, puisqu'il s'agit d'une puissance instinctive qui dépasse les pouvoirs de sa volonté.

En effet, Jean revient pour une troisième fois dire bonsoir à sa mère, ce qui va permettre au docteur Surland d'identifier la nature nerveuse de son comportement : « C'est ce que nous appelons un nerveux, dit le docteur en souriant comme après un bon mot. Son faciès l'indique assez d'ailleurs. <sup>3</sup>» Le docteur place la faute de Jean du côté d'un problème nerveux, c'est dire d'un état dont il n'est pas tout à fait responsable, puisqu'il échappe à sa volonté :

*Mais pour sa santé même, il faut lui éviter ces énervements prolongés. Je regrette d'être obligée de monter, mais il le faut. Je suis honteuse pour vous, docteur. Vous allez bien mal juger cet enfant. Il n'est pas tous les soirs bête, mais il est nerveux, ce n'est pas tout à fait sa faute. <sup>4</sup>*

Si Mme Santeuil cherche à justifier son comportement à l'égard de son fils, c'est parce qu'elle se sent motivée, à son tour, par le sentiment de la faute. Car selon la morale mondaine, celle-ci ne doit absolument pas assouvir le désir de son fils, et si elle le fait, elle est

---

considère que la faute est souvent le symptôme d'un dysfonctionnement d'ordre inconscient.

<sup>1</sup> Dans ce sens, Freud pense que « si l'homme perd l'amour de l'autre dont il dépend, il est aussi privé d'une protection contre toutes sortes de dangers, notamment celui que cette instance dominante lui montre sa supériorité sous forme de châtement. Le mal est donc ce qui cause, à l'origine, la menace de la perte d'amour, et on doit l'éviter par crainte de cette privation. » (Freud, S., *Malaise dans la civilisation*, Édition Payot, Paris, 2010, p. 138.)

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 143.

<sup>3</sup> Proust, M., *op. cit.*, p. 202.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 205.



fautive. Son regret naît justement du fait de ne pas avoir obéi à ce dogme bourgeois, attendu qu'elle est poussée par le désir de monter voir son fils de peur que son énervement prolongé n'aggravât son état. Donc, entre le sentiment de culpabilité et de l'obéissance au désir, Mme Santeuil tente de disculper Jean en assignant sa faute à sa nature nerveuse plutôt qu'à sa bêtise.

Mais, au fond, le désir de Mme Santeuil reste le même que celui de Jean : l'un désir la rencontre de l'autre, sauf qu'il s'agit d'un désir qui ne peut s'accomplir qu'au détriment de l'honneur de la famille Santeuil. Dans ce sens, Antoine Compagnon avance : « décrivant la vieillesse des parents de Jean, Proust aboutissait à la même douloureuse observation : « peu à peu, ce fils dont elle avait voulu former l'intelligence, les mœurs, la vie, avait insinué en elle son intelligence, ses mœurs, sa vie même et avait altéré celle de sa mère » La mère a été dénaturé par les vices du fils.<sup>1</sup>» Subissant l'influence du caractère nerveux de son fils, Mme Santeuil se trouve à son tour impliquée dans le déshonneur en présence de M. Surlande.

Jean ne montre aucune emprise sur son comportement. Sa faute est l'issue de ce combat entre les exigences des habitudes bourgeoises qu'on lui impose de l'extérieur et celle de son désir enfantin qui naît en lui de l'intérieur. Ceci dit que le pouvoir de ses altérations nerveuses s'oppose à celui de la réalité sociale qui le force à s'accommoder au destin bourgeois. Dans ce sens, nous dit Binswanger : « moins le souhait a pu retenir ce destin de l'homme, moins ce destin a su dompter le souhait ; plus le destin a voulu habituer l'homme à la mesure, au nombre, au poids, plus le souhait de l'homme est devenu démesuré.<sup>2</sup>» En effet, le destin bourgeois semble aligner Jean sur un ensemble de règles de conduite imposées par sa classe sociale. Par conséquent, son souhait semble atteindre un état paroxystique sous forme d'un état nerveux violent qu'il cherche désormais à consommer comme pour compenser sa faute : « [Jean] quitta [sa mère] et se roula sur son lit, la poitrine oppressée, poussant des cris, dépensant maintenant à consommer sa faute la violence que le remord exerçait sur lui.<sup>3</sup>» Jean se roule sur son lit, pousse des cris et pense qu'il est dans la consommation de sa faute<sup>4</sup>, mais

---

<sup>1</sup> Compagnon, A., *Proust entre les deux siècles*, Seuil, Paris, 1989, p. 164.

<sup>2</sup> Binswanger, L., *Analyse existentielle et psychanalyse freudienne*, Gallimard, Paris, 1970, p. 215.

<sup>3</sup> Proust, M., *op. cit.*, p. 208.

<sup>4</sup> Freud explique ce phénomène d'un point de vue psychanalytique comme suit : « L'agressivité est introjectée, intériorisée, pour tout dire renvoyée là d'où elle est venue, de sorte qu'elle se retourne contre le moi. Là, elle est endossée par une partie du

il ne fait que tenter d'échapper, ne fut-ce qu'inconsciemment, à son destin bourgeois qui, en le déroutant de son désir enfantin, exacerbe son souhait et le rend démesuré.

Jean ne peut répondre au paroxysme de son excitation nerveuse qu'en l'intériorisant comme pour exprimer un besoin de punition (ce que Freud appelle la conscience de culpabilité) ; il transforme ainsi son désir en violence contre lui-même et contre les autres. Mais, au fond, il ne fait que revenir, sans qu'il ne le sache, au baiser maternel dont il a naturellement besoin. Disons que c'est une manière involontaire pour Jean de se dégager du mode de vie bourgeois dans lequel il se trouve claustré.

Convaincue dès lors de son trouble nerveux, Mme Santeuil disculpe son fils. Elle est désormais consciente de la non possibilité de sa guérison, mais non-consciente qu'elle joue le rôle de cette conscience sociale qui menace la pérennité de son baiser du soir, « ce viatique si attendu <sup>1</sup> » sans lequel ses crises de nerfs ne peuvent s'exterminer. Notons que ce « geste de sa mère qui se baissait pour l'embrasser exterminait aussitôt [son] inquiétude et [son] insomnie<sup>2</sup> ». Il s'agit donc d'avancer que la faute de Jean se commet en même temps qu'elle se justifie :

*M. Jean ne sait pas lui-même ce qu'il a, ni ce qu'il veut, il souffre de ses nerfs », ces paroles qui, nous l'avons vu tout à l'heure, firent tant de plaisir à Jean, en soustrayant à sa volonté responsable, pour l'attribuer à un état nerveux involontaire, les cris et les sanglots dont il avait tant de remords, ces paroles lui causèrent plus qu'une joie momentanée, elles exercèrent sur sa vie une influence profonde.*<sup>3</sup>

Mme Santeuil reconnut publiquement l'irresponsabilité de Jean qui semble affranchir ce dernier de son remords. À l'instant présent, l'enfant de sept ans n'a plus aucun intérêt à cacher le maintien de son désir défendu. Son soulagement naît de sa prise de conscience qui place sa faute du côté de ce qui échappe à sa maîtrise. Aussi, Jean est joyeux parce qu'il n'est plus astreint à l'autorité de cette morale bourgeoise qui

---

moi, qui s'oppose au reste sous la forme d'un surmoi – d'une « conscience » qui exerce à présent contre le moi la même stricte agressivité que le moi avait volontiers satisfait sur d'autres individus. La tension entre le surmoi implacable et le moi qui lui est soumis, nous l'appelons conscience de culpabilité, et celle-ci exprime un besoin de punition » (Freud, S., *op cit.*, p. 136.)

<sup>1</sup> Proust, M., *op. cit.*, p. 205.

<sup>2</sup> *Ibidem.*

<sup>3</sup> *Ibidem.*, p. 210.

refuse la satisfaction de ses désirs, et suite à laquelle il a développé un caractère agressif. Effectivement, Jean se libère de sa conscience de culpabilité et ne semble plus dans le renvoi de son agressivité sur lui-même, attendu qu'il attribue sa faute à un état qu'il trouve « déplorable » plutôt que « coupable<sup>1</sup> ».

Il convient ainsi de dire qu'il en est de Mme Santeuil comme il est de son fils, attendu qu'ils sont victimes d'une conscience socioreligieuse (précisément bourgeoise) qui les assujettit au sentiment de la faute. Ce qui veut dire qu'ils ne sont ni complètement innocents, puisqu'ils sont conscients de l'immoralité de leurs actes, ni tout à fait coupables, parce qu'ils sont poussés à la faute par leur excitation nerveuse qui ne prend en compte aucune considération morale. C'est dans ce perpétuel aller-retour entre le moral et l'amoral que se déterminent les limites de la faute dans l'univers de Marcel Proust. Ce dernier montre comment et de quelle manière elle prend une forme individuelle à travers la figure de Jean, et collective à travers la figure de Mme Santeuil. De ces deux figures se révèle une condition à la fois comique et tragique du personnage proustien ; comique parce qu'il est la configuration qui déconstruit inconsciemment le processus de la faute, mais elle est tragique parce qu'il s'agit d'un personnage qui croit aveuglement à la morale bourgeoise qui l'inscrit, à son insu, dans le sentiment de la faute.

Il est temps d'avancer que la véritable faute selon Proust est celle de tomber sous l'emprise des « effets anesthésiants de l'habitude<sup>2</sup> » qui induisent l'homme à l'oubli de son être, et en conséquence à l'oubli de sa liberté. Jean dépasse sa culpabilité dès qu'il s'est rendu compte de sa claustration dans une morale socioreligieuse qui l'empêche de prendre conscience de sa pathologie nerveuse. Disons que son excitation nerveuse fut pour lui un moment de désillusion sans lequel il n'aurait jamais échappé à cette claustration.

L'homme proustien semble échapper à l'argument de la philosophie grecque, mais aussi à celui de Saint-Thomas d'Aquin, du moment qu'il ne faute ni par méconnaissance, ni par connaissance, mais par oubli de ce qu'il est.

---

<sup>1</sup> *Ibidem* : « Les luttes si cruelles et si fécondes que Jean depuis son enfance livrait à tout instant contre lui-même, cessèrent le jour où la nervosité qu'il tachait de combattre lui fut représentée comme déplorable encore, mais non plus comme coupable, et qu'au lieu du devoir d'éviter une faute il ne conçut plus que l'avantage de soigner une maladie. »

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 209.

Que la faute soit d'ordre religieux ou social, la fin de l'Oubli est, selon Proust, la fin de toute faute possible. Dès lors, il paraît que le principe même de l'art chez Proust consiste dans le dépassement de la rhétorique sociale, autrement dit, l'accès à une authenticité qui n'est pas viciée par une influence étrangère. L'artiste est celui qui se confine dans son moi profond plutôt que dans son moi social ; ainsi se présente la morale du *Contre-Sainte-Beuve*<sup>1</sup>.

#### **Bibliographie**

- Binswanger, L., *Analyse existentielle et psychanalyse freudienne*, Gallimard, Paris, 1970
- Chambry, E., *Œuvres de Platon : Ion, Lysis, Protagoras, Phèdre, Le banquet*, librairie Garnier frères, Paris, 1922
- Compagnon, A., *Proust entre les deux siècles*, Seuil, Paris, 1989
- Racine, J., *Phèdre*, Gallimard, Paris, 1950
- Freud, S., *Malaise dans la civilisation*, Édition Payot, Paris, 2010
- Proust, M., *Jean Santeuil*, Gallimard, édition de la Pléiade, Paris, 1971
- Proust, M., *Contre Sainte-Beuve*, Gallimard, édition de la Pléiade, Paris, 1971
- Ricœur, P., *Soi-même comme un autre*, Points, Paris, 19
- Thirion, B., *La lecture ricœurienne de Ravaisson dans le volontaire et l'involontaire*, Les Études philosophiques, vol. 62, no. 3, 2002
- Vergez, A., *Faute et Liberté*, Les Belles Lettres, Paris, 1969

---

<sup>1</sup> Proust, M., *Contre Sainte-Beuve*, Gallimard, édition de la Pléiade, Paris, 1971.